

# CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE DONATION DE LA PLATEFORME SCOP3

## ARTICLE 1 – INFORMATIONS LÉGALES

---

Le Site <https://www.scop-3.com> (ci-après « *la Plateforme* ») est édité par :

La société SCOP3, (ci-après « *la Société* »), société par actions simplifiée, au capital de 30 000 €, dont le siège social est sis BIC - CAP OMEGA, Rond-point Benjamin Franklin, 34960 Montpellier Cedex 2, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 900 805 540 représentée par la société NGB HOLDING, agissant en qualité de Président, elle-même représentée par Monsieur Frederic SALLES.

**Numéro individuel d'indentification TVA** : FR 27 900 805 540

### **Contact** :

Courrier : BIC - CAP OMEGA, Rond-point Benjamin Franklin, 34960 Montpellier Cedex 2

Email : [contact@scop3.com](mailto:contact@scop3.com)

Téléphone : 04 48 747 747

## ARTICLE 2 – CHAMP D'APPLICATION

---

Les présentes conditions générales d'utilisation et de donation (ci-après « *Conditions Générales d'Utilisation* »), s'appliquent, sans restriction ni réserve à toute donation réalisée par le biais de la Plateforme de la Société, au profit des entreprises, des collectivités ou des associations éligibles aux dispositifs de réduction d'impôt prévus par les articles 200, 238 bis et 978 du Code général des impôts (ci-après « *les Utilisateurs* ») quelles que soit les clauses pouvant figurer dans les documents de l'Utilisateur, et notamment ses conditions générales d'achat. L'Utilisateur est tenu d'en prendre connaissance avant toute commande sur la Plateforme.

Elles sont complétées par les Conditions Générales de Diffusion qui régissent la diffusion d'annonces de vente ou de don de biens d'occasion (ci-après « *les Annonces* ») sur la Plateforme par des professionnels, associations ou collectivités (ci-après « *les Annonceurs* ») et les conditions générales d'utilisation et de vente à destination des Utilisateurs qui achètent des équipements sur la Plateforme.

## ARTICLE 3 – SERVICES OFFERTS SUR LA PLATEFORME

---

La Société propose sur sa Plateforme des services de mise en relation des Utilisateurs avec les Annonceurs proposant de donner des équipements d'occasion (ci-après « *les Equipements* ») à des fins de réemploi de ces Equipements. Il est expressément précisé que

les Equipements proposés sur la Plateforme ne font l'objet d'aucun reconditionnement, que ce soit par l'Annonceur ou par la Société.

Il est également précisé que seuls les Utilisateurs éligibles aux dispositifs de réduction d'impôt prévus par les articles 200, 238 bis et 978 du Code général des impôts peuvent bénéficier de donations sur la Plateforme.

La Société n'aura jamais la qualité de donateur s'agissant des Annonces figurant sur la Plateforme.

**LA SOCIETE N'INTERVIENT QU'EN QUALITE DE FOURNISSEUR D'UN SERVICE DE MISE EN RELATION. ELLE N'INTERVIENT EN AUCUNE FAÇON DANS LA RELATION CONTRACTUELLE QUI SE FORME ENTRE L'UTILISATEUR ET L'ANNONCEUR S'AGISSANT DES DONATIONS D'EQUIPEMENTS.**

## **ARTICLE 4 – PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME**

---

### **4.1. Accès à la Plateforme**

La Plateforme est accessible gratuitement aux Utilisateurs disposant d'une connexion internet sauf stipulations contraires. Tous les coûts, quels qu'ils soient, afférents à l'accès à la Plateforme sont exclusivement à la charge de l'Utilisateur, seul responsable du bon fonctionnement de ses équipements informatiques ainsi que de son accès à internet.

### **4.2. Disponibilité de la Plateforme**

La Société fait son possible afin de permettre à l'Utilisateur un accès à la Plateforme 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure et sous réserve de ce qui suit.

La Société pourra, notamment, à tout moment, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée :

- suspendre, interrompre ou limiter l'accès à tout ou partie de la Plateforme, réserver l'accès à la Plateforme, ou certaines parties de la Plateforme, à une catégorie déterminée d'Utilisateurs ;
- supprimer toute information pouvant en perturber le fonctionnement ou entrant en contravention avec les lois nationales ou internationales ;
- suspendre ou limiter l'accès à la Plateforme afin de procéder à des mises à jour.

La Société est déchargée de toute responsabilité en cas d'impossibilité d'accès à la Plateforme du fait d'un cas de force majeure, au sens des dispositions de l'article 1218 du Code civil, ou du fait d'un événement échappant à son contrôle (notamment problème sur les équipements de l'Utilisateur, aléas techniques, perturbation sur le réseau internet...).

L'Utilisateur reconnaît que l'obligation de la Société quant à la disponibilité de la Plateforme est une simple obligation de moyens.

### **4.3. Inscription sur la Plateforme**

La consultation des Annonces diffusées sur la Plateforme est libre et gratuite. Toutefois, les commandes et l'accès aux services de la Plateforme (création de listes de favoris, commandes d'Equipements) nécessitent la création d'un compte sur la Plateforme par l'Utilisateur.

Lors de son inscription, l'Utilisateur devra renseigner les champs obligatoires demandés. Il s'engage à communiquer des informations exactes et sincères. En cas de modification des informations fournies, l'Utilisateur s'engage à modifier les données enregistrées dans son compte sur la Plateforme.

Lors de son inscription, l'Utilisateur accepte les présentes Conditions Générales d'Utilisation en cochant la case prévue à cet effet.

L'Utilisateur devra créer son identifiant et son mot de passe lors de son inscription sur la Plateforme. Ces identifiant et mot de passe sont personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être changés que sur demande de l'Utilisateur ou à l'initiative de la Société, sous réserve d'en informer préalablement l'Utilisateur.

Une fois les données saisies, l'Utilisateur recevra un email contenant un lien permettant de confirmer l'exactitude de son adresse email.

S'agissant des associations éligibles aux dispositifs de réduction d'impôt prévus par les articles 200, 238 bis et 978 du Code général des impôts, la Société effectuera la vérification de cette éligibilité avant la validation de son compte Utilisateur. Une fois cette vérification effectuée, l'Utilisateur recevra un email contenant le lien permettant de confirmer l'exactitude de son adresse email. A défaut d'éligibilité de l'association, celle-ci devra créer son compte en qualité d'entreprise.

L'Utilisateur est seul responsable de son identifiant et de son mot de passe. Il s'engage à mettre tout en œuvre pour conserver secrets les identifiants le concernant et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Il devra informer sans délai la Société s'il constate une faille de sécurité liée notamment à la perte, à la communication volontaire ou au détournement de son identifiant et/ou mot de passe, afin que la Société puisse prendre sans délai toute mesure adaptée en vue de faire remédier à la faille de sécurité. La Société désactivera alors le compte de l'Utilisateur et renverra à l'Utilisateur un lien afin de réinitialiser son mot de passe par email à l'adresse renseignée par ce dernier.

#### **4.4. Désinscription de la Plateforme**

L'Utilisateur peut se désinscrire à tout moment de la Plateforme en supprimant son compte. Il devra alors demander cette désinscription en se rendant dans la rubrique « *Gérer mon abonnement* » sur son compte.

La désinscription est effective dès le traitement de sa demande par la Société. L'Utilisateur reconnaît que la désinscription de la Plateforme entraîne la suppression de l'ensemble de ses données et de ses contenus importés sur la Plateforme, à l'exception des données devant être conservées en vertu d'une obligation légale de conservation ou à des fins probatoires.

L'Utilisateur pourra toutefois créer un nouveau compte à tout moment en recommençant la procédure d'inscription à la Plateforme.

La Société se réserve le droit de suspendre ou de clôturer le compte de l'Utilisateur en cas de violation par l'Utilisateur de ses obligations prévues par les articles 4 à 8 et 11 à 13 des présentes Conditions Générales d'Utilisation, après envoi d'un courrier électronique de mise en demeure adressé à l'Utilisateur, resté sans effet pendant huit (8) jours.

## **ARTICLE 5 – CHOIX ET COMMANDES DES EQUIPEMENTS**

---

### **5.1. Caractéristiques des Equipements**

La gamme et les caractéristiques des Equipements sont décrites au sein des Annonces sur la Plateforme. L'Annonce précise notamment l'état de l'Equipement, sa date de disponibilité, sa localisation et sa description. Ces éléments sont fournis par l'Annonceur, sous sa seule responsabilité ; la responsabilité de la Société ne pouvant être recherchée en cas d'inexactitude de ces informations, qu'elle n'est pas en mesure de vérifier.

Les coordonnées de l'Annonceur sont également indiquées sur l'Annonce afin que celui-ci puisse donner les renseignements nécessaires aux Utilisateurs. Cependant, l'Utilisateur est seul responsable du choix de ses commandes d'Equipements.

### **5.2. Commande en ligne d'Equipements**

Toute commande nécessite l'inscription de l'Utilisateur sur la Plateforme et la connexion à son compte personnel.

#### **Procédure de commande :**

L'Utilisateur sélectionne les Equipements d'un même Annonceur qu'il souhaite commander et valide le contenu de son « panier » sur la Plateforme.

La validation de la commande par l'Utilisateur exprime l'acceptation définitive sur les caractéristiques des Equipements commandés.

Les modalités de retrait des Equipements commandés sont précisées à l'article 6 des présentes.

### **5.3. Preuve de la transaction**

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Société dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications et des commandes intervenues sur la Plateforme.

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste de la part de la Société, les données conservées dans son système d'information ont force probante quant aux commandes passées par l'Utilisateur.

Lors de la confirmation de la commande en ligne, l'Utilisateur obtiendra un numéro de commande et aura un récapitulatif de sa commande. En l'imprimant et en le conservant, l'Utilisateur détient la preuve et la date de sa commande.

#### **5.4. Modification de la commande**

Aucune modification de commande ne sera prise en compte par la Société après validation de sa commande par l'Utilisateur sauf accord exprès de la Société. L'Annonceur est également libre de prendre attache avec l'Annonceur afin de modifier sa commande.

#### **ARTICLE 6 – RETRAIT DES EQUIPEMENTS**

---

Les Equipements donnés sur la Plateforme, sont mis à disposition par les Annonceurs au lieu et à compter de la date indiqués dans l'Annonce.

Lors de sa commande, l'Utilisateur pourra proposer à l'Annonceur sur la Plateforme, trois (3) dates et horaires afin de procéder au retrait des Equipements. L'Annonceur pourra soit accepter soit proposer des nouvelles dates de retrait à l'Utilisateur sur la Plateforme.

L'Utilisateur s'engage à procéder à l'enlèvement des Equipements aux date et horaire convenus avec l'Annonceur. A défaut, l'Annonceur n'est pas en mesure d'assurer les conditions de conservation des Equipements qui pourront être stockés notamment en extérieur. Les éventuelles dégradations et/ou perte que pourrait subir les Equipements seraient supportées par l'Utilisateur.

L'Utilisateur est tenu de vérifier l'état apparent des Equipements lors de leur retrait et d'émettre toute réserve sur le bordereau de suivi de réemploi de l'Equipement. A compter de la date convenue pour le retrait de l'Equipement, l'Utilisateur dispose d'un délai de quarante-huit heures (48h) pour confirmer le retrait de l'Equipement ou faire toute réclamation concernant l'Equipement accompagnée de toute pièce justificative (notamment copie du bordereau de suivi de réemploi et photographie des Equipements). A défaut de réserves expressément émises par écrit par l'Utilisateur dans les formes et délais prévus ci-avant, les Equipements seront réputés conformes à la commande et exempts de tout défaut apparent. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par l'Utilisateur.

La responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas être mise en cause par l'Utilisateur en cas de difficulté pour procéder au retrait des Equipements et ce quelle qu'en soit la cause, et notamment :

- en cas d'indisponibilité de l'Annonceur aux dates proposées par l'Utilisateur, et réciproquement ;
- en cas d'indication incorrecte du lieu de retrait par l'Annonceur, que la Société n'est pas en mesure de vérifier ;
- en cas de difficulté à retirer les Equipements en raison de leur taille, de leur poids ou de leur volume, que l'Utilisateur devra vérifier avant la date du retrait auprès de l'Annonceur.

#### **ARTICLE 7 – REÇU FISCAL DES DONATIONS**

---

Lors de son inscription sur la Plateforme, l'Utilisateur doit indiquer s'il est éligible aux dispositifs de réduction d'impôt prévus par les articles 200, 238 bis et 978 du Code général des impôts, et à quel titre. La Société réalisera une vérification de cette éligibilité afin de valider la création

du compte de l'Utilisateur dans les conditions de l'article 4.3. des présentes. L'Utilisateur s'engage à mettre régulièrement à jour cette information sur son espace personnel sur la Plateforme.

L'Utilisateur s'engage à importer sur la Plateforme un reçu fiscal établi au moyen du Cerfa n° 11580\*04 qu'il aura dûment complété, tamponné et signé, sur la base des informations transmises par les Annonceurs sur la Plateforme, afin de finaliser sa commande d'Equipements.

Il est expressément rappelé à l'Utilisateur que seules certaines entités peuvent délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à un avantage fiscal, et que toute délivrance de reçus permettant à un contribuable d'obtenir indûment une réduction d'impôt est passible d'une amende administrative conformément aux dispositions de l'article 1740 A du Code Général des Impôts.

Afin de garantir une plus grande sécurité juridique, la Société recommande à l'Utilisateur de s'assurer qu'il répond bien aux critères légaux pour que les dons qui leur sont consentis ouvrent droit à réduction d'impôt en interrogeant l'administration fiscale à ce sujet dans le cadre d'un rescrit fiscal.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que la responsabilité de la Société ne saurait être engagée :

- dans le cas où l'Utilisateur a fait une déclaration erronée sur sa capacité à émettre des reçus fiscaux ;
- du fait des contenus des reçus fiscaux établis par l'Utilisateur sur la base des informations communiquées par l'Annonceur sur la Plateforme.

## **ARTICLE 8 – ASSISTANCE - RÉCLAMATIONS**

---

La Société met à disposition des Utilisateurs un service d'assistance qui peut être contacté au moyen du formulaire mis à disposition dans la rubrique « *Contactez-nous* » accessible sur toutes les pages de la Plateforme ou par téléphone.

En cas de réclamation à l'encontre d'un Annonceur, la Société fera ses meilleurs efforts pour tenter de résoudre les difficultés rencontrées par l'Utilisateur ou prononcer des sanctions à l'encontre dudit Annonceur. Il est cependant rappelé à l'Utilisateur que la Société n'est pas responsable en cas de manquement d'un Annonceur.

## **ARTICLE 9 – RESPONSABILITÉ**

---

L'Utilisateur reconnaît que les services offerts par la Société sont limités à la diffusion des Annonces publiées sur la Plateforme et à la mise en relation des Utilisateurs avec les Annonceurs.

**LES ANNONCEURS SONT ET DEMEURENT SEULS RESPONSABLES DE LA RÉALISATION DE LEURS OBLIGATIONS AUPRÈS DE L'UTILISATEUR EN VERTU DU CONTRAT CONCLU ENTRE L'ANNONCEUR ET L'UTILISATEUR, AUQUEL LA SOCIÉTÉ N'EST PAS PARTIE.**

En conséquence, la responsabilité de la Société est limitée à l'accessibilité, au contenu, à l'utilisation et au bon fonctionnement de la Plateforme dans les conditions énoncées aux présentes.

La Société fera toutes diligences et apportera tous les soins nécessaires à la bonne exécution de ses obligations. Elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations est imputable soit à l'Utilisateur ou à l'Annonceur, soit à un fait imprévisible et insurmontable, soit à un tiers, soit à un cas de force majeure.

La responsabilité de la Société ne pourra pas être recherchée notamment en cas :

- d'utilisation par l'Utilisateur de la Plateforme contraire à son objet ;
- du fait du non-respect par l'Utilisateur des présentes Conditions Générales d'Utilisation ;
- de coupure du réseau internet et/ou intranet ;
- de survenance de problèmes techniques et/ou d'une cyber-attaque affectant les locaux, les installations et espaces numériques, les logiciels, et le matériel appartenant à ou placés sous la responsabilité de l'Utilisateur ;
- de manquement à ses obligations par l'Annonceur.

L'Utilisateur doit prendre toutes les mesures appropriées pour protéger son matériel et ses propres données notamment en cas d'attaques virales par Internet.

**EN AUCUN CAS, LA SOCIÉTÉ NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES PRÉJUDICES INDIRECTS, TELS QUE PRÉJUDICE COMMERCIAL, PERTE DE DONNÉES, PERTE DE COMMANDES, ATTEINTE À L'IMAGE DE MARQUE, TROUBLE COMMERCIAL QUELCONQUE, PERTE DE BÉNÉFICES, DE GAINS ET/OU DE PROFITS, PERTE DE CHANCE, PERTE DE CLIENTS. EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LE MONTANT DES DOMMAGES-INTÉRÊTS QUI POURRAIENT ÊTRE MIS À LA CHARGE DE LA SOCIÉTÉ EN APPLICATION DES PRÉSENTES, TOUT PRÉJUDICE CONFONDU ET CUMULÉ, SI SA RESPONSABILITÉ ÉTAIT ENGAGÉE, NE POURRA EXCÉDER DIX MILLE EUROS (10 000 €).**

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de l'article 2254 du code civil, aucune action judiciaire visant à engager la responsabilité civile de SCOP3 ne pourra être intentée plus d'une année suivant la date où l'Utilisateur a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer.

## **ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

---

### **10.1. Traitement des données des Utilisateurs**

Dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur, la Société est amenée à traiter des données à caractère personnel de l'Utilisateur, de ses préposés, dirigeants ou représentants. Les stipulations relatives au traitement de ces données à caractère personnel figurent en annexe des présentes, dans le document Charte de protection des données personnelles, accessible depuis toutes les pages de la Plateforme et à l'adresse suivante :

<https://www.scop3.com/downloads/charte-de-protection-des-donnees-personnelles-site-internet.pdf>

Dans le cadre de ses échanges avec les Annonceurs, l'Utilisateur reconnaît également que le traitement de ses données personnelles par l'Annonceur est réalisé conformément à la politique de traitement des données desdits Annonceurs que ces derniers lui communiqueront, à l'exclusion de la Charte de protection des données de la Société.

## **10.2. Traitement des données des Annonceurs**

Dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme, la Société est amenée à communiquer à l'Utilisateur certaines données à caractère personnel relatives à l'Annonceur. Les parties agissent à ce titre en qualité de responsables conjoints de traitement dans le traitement des données des Annonceurs. A cet effet, un accord de co-traitance de ces données est annexé aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

## **ARTICLE 11 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

---

Toutes les marques, éléments distinctifs de marque, noms de domaines, photographies, textes, commentaires, illustrations, images animées ou non, séquences vidéo, sons, ainsi que tous les éléments informatiques, notamment les codes sources, objet et exécutables qui pourraient être utilisés pour faire fonctionner la Plateforme (ci-après désignés ensemble par « *les Œuvres* ») sont protégés par les lois en vigueur au titre de la propriété intellectuelle.

Elles sont la propriété pleine et entière de la Société ou de ses propres concédants. L'Utilisateur ne pouvant se prévaloir d'aucun droit à cet égard, ce qu'il accepte expressément. Il est interdit à l'Utilisateur notamment de reproduire, adapter, modifier, transformer, traduire, publier et communiquer de quelque manière que ce soit, directement et/ou indirectement, les Œuvres de la Société.

L'Utilisateur s'engage à ne jamais porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de la Société et se porte fort de cette obligation pour ses représentants et préposés, actuels et futurs.

Les engagements ci-dessus, s'entendent de toute action directe ou indirecte, personnellement ou par personne interposée, pour leur propre compte ou celui d'un tiers.

## **ARTICLE 12 – PUBLICITÉ**

---

L'Utilisateur reconnaît et accepte que la Société puisse le répertorier en référence dans une liste de clients qui peut être diffusée à des fins de prospection et de promotion tant de façon interne que de façon externe, par tous moyens et notamment au sein de tous services de communication au public par voie papier ou électronique et notamment sur la Plateforme.

## **ARTICLE 13 – DIVERS**

---

### **13.1 Election de domicile**

Les parties élisent domicile à l'adresse indiquée lors de son inscription pour l'Utilisateur et à l'adresse de son siège social pour la Société.

### **13.2 Intégralité**

Les parties reconnaissent que les présentes Conditions Générales d'Utilisation constituent l'intégralité de l'accord conclu entre elles concernant l'utilisation de la Plateforme et se substituent à toute offre ou accord antérieurs, écrits ou verbaux.

Elles sont complétées par les Conditions Générales de Diffusion qui régissent la diffusion d'annonces de vente ou de don de biens d'occasion sur la Plateforme par les Annonceurs et les conditions générales d'utilisation et de vente à destination des Utilisateurs qui achètent des équipements sur la Plateforme.

### **13.3 Invalidité partielle**

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité des Conditions Générales d'Utilisation ni altérer la validité de ses autres stipulations.

### **13.4 Tolérance**

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque des présentes Conditions Générales d'Utilisation ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

## **ARTICLE 14 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE**

---

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

**EN CAS DE DIFFEREND ENTRE LES PARTIES, CELLES-CI S'ENGAGENT A NEGOCIER AFIN DE TROUVER UNE SOLUTION A L'AMIABLE DANS LEURS INTERETS MUTUELS.**

**DANS LE CAS OU LES PARTIES NE SERAIENT PAS PARVENUES A UNE SOLUTION AMIABLE DANS LES TRENTE (30) JOURS DE SA SURVENANCE, TOUT LITIGE RELATIF A LA VALIDITE, L'ACCEPTATION, L'INTERPRETATION, L'EXECUTION OU LA RESILIATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET A SES SUITES SERA SOUMIS AU TRIBUNAL DE MONTPELLIER, EXCLUSIVEMENT COMPETENT, Y COMPRIS EN REFERE, NONOBTANT L'APPEL EN GARANTIE OU LA PLURALITE DE DEFENDEURS.**